

Plan de mise en œuvre Exploration

Le Limbourg est le portail de l'Europe!

Heerlen, décembre 2017

Brigitte van der Zanden

euPrevent|EMR



Sommaire

Sommaire	2
1 Avant-propos.....	3
2 Contexte.....	4
3 Conclusions de l’exploration	6
Plan de mise en œuvre.....	10
4 Renforcement structurel.....	12
4.1 Réseau eurégional dans l’Euregio rijn-maas-noord.....	12
4.2 Réseau eurégional dans l’Euregio Meuse-Rhin	13
4.3 Réseau eurégional sur l’ensemble du domaine Agenda social.....	15
5 Le Limbourg omniprésent	16
6 Partenaires dynamiques.....	18
6.1 Régions étrangères voisines	18
6.2 Régions néerlandaises voisines	20
7 Plus de moyens européens pour le Limbourg	21
8 L’énergie des Limbourgeois.....	24
9 Priorisation	26
9.1 Actions concrètes pour 2018-2019	26
9.2 Résultats concrets	27
9.3 Investissement requis en temps, à titre indicatif	28
Annexe 1 Résultats de l’exploration	29
Sommaire	30

1 Avant-propos

Le présent document commencera par décrire le contexte dans lequel le plan de mise à œuvre a été élaboré, seront ensuite présentées les conclusions tirées à l'issue de l'exploration. La description de l'exploration est jointe en tant qu'annexe 1.

Les différents chapitres de la partie 2 abordent la transposition des résultats de l'exploration en étapes concrètes pour les deux prochaines années, 2018 et 2019. Les étapes y sont décrites, mais aussi les acteurs potentiels.

Le plan de mise en œuvre se termine au chapitre 9 « Priorisation » par l'évocation de ce qui peut être fait concrètement en 2018 pour permettre de transposer le plan.

Toutes les conclusions et recommandations du présent rapport doivent être considérées dans la perspective de l'Agenda social « Sociale Agenda Limburg 2025¹ » et en particulier dans l'optique de la santé positive et de la participation par rapport à la coopération eurégionale et européenne.

¹ « Sociale Agenda Limburg 2025 » est dénommé « Agenda social » dans ce qui suit.

2 Contexte

« Cap sur un Limbourg plus dynamique »

« Le Limbourg, des résultats qui parlent ! »

« Le Limbourg sans frontières »

Voilà ce à quoi aspire la Province du Limbourg² aujourd'hui. Et pas uniquement avec des mots, mais également avec des actes. Ce qu'elle entend précisément par là, la Province le décrit dans son Accord de coalition 2015-2019³, à savoir que l'Agenda économique et l'Agenda social font partie intégrante l'un de l'autre. Dans leur mise en œuvre, le renforcement positif de la population limbourgeoise, des Limbourgeois, doit être au premier plan. Ainsi, il faut miser davantage sur la cohésion entre la participation (à l'emploi), l'enseignement et la santé.

Dans ce contexte, les Limbourgeois sont au cœur des préoccupations. Alors que l'Agenda économique met l'accent sur un renforcement du tissu économique par le dynamisme régional, une plus grande capacité d'innovation et un excellent savoir-faire au sein des PME, l'Agenda social s'attache plus particulièrement aux jeunes générations et/ou aux citoyens en situation de vulnérabilité.

Dans son Accord de coalition, la Province évoque une inversion de tendance, inversion qu'elle entend provoquer notamment par le biais de l'Agenda social. Ainsi, l'Agenda social, qui s'attaque aux retards accumulés dans le domaine de la santé et de la participation, devra améliorer la santé et la vitalité des Limbourgeois.

Dans son Accord de coalition, la Province a clairement indiqué que « nous raisonnons et agissons dans une perspective transfrontalière »⁴, c'est-à-dire au-delà des frontières nationales. Dans ce contexte, la Province précise qu'elle investit dans la coopération eurégionale et internationale. Cet investissement n'est plus une option, mais est devenu une nécessité. Comme le mentionne l'Accord de coalition, des dizaines de milliers de Limbourgeois traversent la frontière chaque jour. Cela signifie que, tout au long de la phase de transition et de transformation, la coopération évoquée par la Province dans l'Accord de coalition n'a de sens que si elle intègre l'aspect eurégional, également sur le plan social. Pour pouvoir réaliser la vision et les objectifs de la Province, il faut que se produise une inversion de tendance dans le domaine de la santé et de la participation⁵. « Nous », « vous et moi », les Limbourgeois eux-mêmes, mais aussi les parties prenantes tels que les prestataires en matière de soins et de

² « La Province du Limbourg » est dénommée « la Province » dans ce qui suit.

³ « L'Accord de coalition 2015-2019 de la Province du Limbourg » est dénommé « l'Accord de coalition » dans ce qui suit.

⁴ Accord de coalition 2015-2011, Province du Limbourg, page 5

⁵ Rumpen, M. Document de principe « euregionale samenwerking gezondheid », 2017

prévention, les assureurs, centres de connaissance, communes, etc. doivent considérer autrement la santé, notre propre rôle dans ce domaine et les possibilités qui s'offrent à la population. En l'occurrence, la question est de savoir comment chacun d'entre nous peut y contribuer (en tant que personne privée ou que professionnel) et ce que l'on peut et est en droit d'attendre les uns des autres. Pour cette inversion de tendance, la Province veut aussi porter son regard au-delà des frontières nationales, ce qui est un moyen de faire émerger des coalitions pour un renforcement structurel⁶. En effet, la Province est confrontée aux mêmes défis de santé que les pays et régions voisins. Ce fait est d'ailleurs confirmé par les premières conclusions prudentes d'Euregiofactor. C'est précisément parce qu'on doit relever les mêmes défis que l'on peut, quand c'est possible, échanger nos connaissances et coopérer pour parvenir à l'inversion de tendance visée. Pour la Province, le transfert d'informations et la coopération seront placés sous le signe de ses propres fers de lance : santé positive et participation.

Le plan de mise en œuvre aborde plus en détail ce que la Province peut entreprendre en 2018 et 2019 pour relever ces défis avec ses partenaires dans les pays voisins.

⁶ Rumpen, M. Document de principe « euregionale samenwerking gezondheid », 2017

3 Conclusions de l'exploration

L'exploration a permis de dégager plusieurs possibilités qui s'offrent à la Province en 2018-2019. Dans ce chapitre, les conclusions partielles sont couplées aux thèmes tels que formulés dans l'Accord de coalition. L'ordre des points cités ne reflète aucune priorité, il est purement aléatoire. L'exploration révèle que la valeur ajoutée pour la Province se situe dans les domaines suivants :

1. *Renforcement structurel*

S'agissant du « renforcement du tissu » dont il est question dans l'Accord de coalition, cette exploration met l'accent sur un renforcement structurel eurégional avec une importante notion de liaison. Il s'agit notamment d'apporter un soutien proactif aux réseaux eurégionaux dans le domaine de l'Agenda social et en particulier pour les thèmes relatifs à la santé positive et à la participation. La coopération eurégionale est rarement voire jamais une priorité absolue pour les parties prenantes (mais bien pour les Euregios) et on ne dispose donc pas au sein de l'organisation elle-même de connaissances suffisantes pour mettre en place la coopération eurégionale. En revanche, comme cela a déjà été dit, il y a un intérêt manifeste pour la coopération, mais il manque un « moteur » disposant de l'expertise nécessaire. Le rôle final des Euregios dans la réalisation l'ambition de la Province concernant la combinaison de l'Agenda social, et notamment la santé positive et la coopération eurégionale et européenne, est présent à différents degrés. Dans les entretiens menés avec les Euregios, il s'est avéré que toutes considèrent (veulent considérer) elles aussi la santé positive comme l'avenir de leur région. C'est précisément en raison du rôle changeant de la société et donc aussi du rôle des parties prenantes et des citoyens eux-mêmes que le thème de la santé positive est indissociablement lié au progrès régional, également dans les Euregios. Toutefois, il y a une différence entre elles, comme cela a été décrit.

En particulier l'Euregio rijn-maas-noord⁷ a très expressément fait savoir, notamment dans le cadre de la représentation politique de la Province, qu'elle souhaitait se pencher avec ses partenaires sur la manière de prioriser l'Agenda social dans le contexte eurégional, et ce en coopération avec euPrevent et la Province. Ce processus débutera en 2018.

L'Euregio Meuse-Rhin⁸ a elle surtout précisé vouloir développer plus avant la bonne coopération déjà existante entre la Province, l'EMR et euPrevent afin d'être et de continuer à être un pionnier dans le domaine de la santé positive également ; l'innovation au sens le plus large du terme en étant un aspect central. Dans ce contexte, elle soutient aussi des partenariats avec des organisations comme l'Organisation Mondiale de la Santé⁹, la mère de la santé publique dans le monde, afin de mettre le plus rapidement et le plus efficacement

⁷ dénommée ci-après « ERMN »

⁸ dénommée ci-après « EMR »

⁹ dénommée ci-après « OMS »

possible à la disposition des citoyens de l'EMR les derniers cadres dans le domaine de la prévention sanitaire.

D'ores et déjà, on s'attelle ardemment à la tâche de la coopération eurégionale sur plusieurs thèmes de l'Agenda social, à savoir l'enseignement, le travail et la santé. Toutefois, ces trois domaines sont souvent considérés séparément s'agissant de coopération eurégionale. Dans le cadre de l'Agenda social propre à la Province, mais aussi de l'approche « La santé dans toutes les politiques »¹⁰, il serait bon de les rapprocher. En d'autres termes, les partenaires de la coopération eurégionale dans le domaine du travail, de l'enseignement et de la santé peuvent apprendre les uns des autres en partageant leur coopération afin de générer davantage d'effets synergiques.

Dans ce contexte, on considère que le rôle de la Province est faciliter et de soutenir ; faire bouger les choses et conserver à l'avenir un regard « global » sur ce qui se passe au sein de la Province et ce qui devrait s'y passer en concertation avec les Euregios et les parties prenantes.

2. *Le dialogue eurégional.* Outre un moteur, il faut aussi quelqu'un de familiarisé avec les usages, la culture et la langue des pays voisins. Quelqu'un qui sache où s'adresser et capable d'aider à lancer la discussion avec les différentes parties prenantes dans le domaine de la coopération eurégionale, mais aussi qui puisse le faire de manière transparente. Comme l'exploration l'a clairement fait apparaître, les communes sont intéressées à la fois par la santé positive et par la coopération eurégionale avec les communes voisines et les parties prenantes qui peuvent être importantes pour la mise en œuvre de leur politique. Dans ce domaine, les communes considèrent que la Province devrait jouer un rôle en tant qu'intermédiaire, en tant que trait d'union. Bien qu'elle n'ait légalement aucun rôle sur le plan de la prévention sanitaire, la Province est considérée comme un initiateur et trait d'union important. Elle a pris l'initiative de devenir la première Province de la santé positive aux Pays-Bas. Les communes du Limbourg soutiennent cet objectif et en saisissent la valeur ajoutée. Cela signifie que la plupart des communes ont formulé ou vont formuler leur politique notamment autour des thèmes pertinents pour la santé positive. Les communes souhaitent également être soutenues par la Province sur le plan stratégique et opérationnel pour se rapprocher des communes étrangères voisines. Le rôle de la Province est également perçu comme un moyen d'unir les forces afin de pouvoir parvenir à la coopération eurégionale.
3. *Plus de moyens européens pour le Limbourg :* Soutenir l'obtention de subventions européennes et eurégionales. Toutes les parties prenantes sont convaincues qu'il existe suffisamment de subventions européennes et eurégionales, y compris pour des thèmes liés

¹⁰ dénommée ci-après « HiAP » (« Health in All Policies »)

à la santé positive et la participation. Pour beaucoup d'entre elles toutefois, leur obtention est trop compliquée ou trop fastidieuse. Les procédures sont difficiles, les voies administratives pour y parvenir complexes et la démarche de longue haleine. Tout cela est pour elles souvent frustrant.

Dans le processus décrit ici, les parties prenantes estiment que la Province pourrait jouer un rôle.

4. *Le Limbourg omniprésent.* L'union des forces pour promouvoir ensemble (province et communes) la santé positive, la participation et les thèmes afférents du Limbourg à La Haye et à Bruxelles. Certaines parties prenantes estiment que si le Limbourg est promu à La Haye et à Bruxelles, il ne l'est pas tant dans le domaine de la santé positive, de la participation et de la prévention, mais plutôt sur le plan social avec des thèmes comme le marché de l'emploi et la formation. Selon elles, il faut « promouvoir les perles du Limbourg », et ce de manière conjointe et ciblée car c'est qui rend la coopération entre les parties prenantes du Limbourg et des régions voisines plus forte. D'autre part, il existe une interaction entre les domaines politiques de l'économie, de l'enseignement, de la santé, du travail. Ils sont indissociablement liés l'un à l'autre. Cela se traduit au niveau mondial et européen dans des cadres comme la HiAP et « Vieillir en restant actif ». Il faut les transposer au niveau des pouvoirs publics locaux et régionaux, en particulier dans les régions frontalières. Pour ce faire, on a besoin d'un intermédiaire, capable d'opérer à l'international : un rôle qui semble tout tracé pour la Province. Dans ce contexte, le rôle de la Province est perçu comme celui d'un représentant des parties prenantes du Limbourg auprès des instances de La Haye et Bruxelles.
5. *Des partenaires eurégionaux dynamiques.* L'approche bilatérale de thèmes par la Province et ses régions voisines aux Pays-Bas et à l'étranger, selon les besoins de l'une et des autres. Les besoins ne diffèrent pas beaucoup entre le Limbourg et les régions voisines, mais les accents ne sont pas toujours les mêmes. Certains thèmes ont par exemple une plus grande priorité pour la Flandre (données et environnement intérieur sain) que pour la région de Cologne (marché de l'emploi, santé et innovation dans les soins), et inversement. En l'occurrence, le rôle de la Province pourrait être d'examiner quels thèmes sont importants pour quels groupes de parties prenantes dans le Limbourg ainsi que de permettre et soutenir la première prise de contact.
6. *Adhérer à l'énergie émanant de la société.* Cela veut dire poursuivre la coopération eurégionale et élargir les possibilités. Faire participer davantage les citoyens aux initiatives eurégionales et, surtout, écouter les citoyens. D'autre part, communiquer plus clairement aux citoyens quel est le rôle de la commune et celui de la Province en matière de coopération eurégionale.

S'agissant d'adhérer à l'énergie émanant de la société, il ne faut pas seulement se pencher sur les besoins et souhaits des citoyens, mais aussi sur ceux des parties prenantes. En effet, ces dernières ont énuméré de nombreux thèmes concrets qui les intéressent pour la coopération eurégionale. Comme cela a été dit, ces thèmes rejoignent en partie l'Agenda social. Les parties prenantes indiquent aussi qu'elles souhaiteraient se saisir de ces thèmes, mais qu'elles ne savent pas toujours comment le faire précisément. C'est aux parties prenantes de décider de reprendre ou pas ces thèmes, même si elles ont fortement besoin de « quelqu'un » qui puisse les conseiller et les accompagner dans cette démarche. C'est souvent le cas quand elles n'ont pas encore de contacts de l'autre côté de la frontière ou ne savent pas comment s'y prendre pour en avoir.

Les Euregios pourraient s'en charger (voir « renforcement structurel »), le rôle de la Province étant alors de faciliter et de soutenir.

Plan de mise en œuvre

Sur la base de l'Exploration (annexe 1), nous décrivons ce que la Province pourrait faire en 2018 et 2019 en matière de coopération eurégionale et européenne dans le domaine de l'Agenda social. « Le Limbourg en action ! »¹¹ avec une dimension eurégionale, c'est de cela dont il s'agit ici.

Nous détaillons dans cette partie les points d'action eurégionaux et européens potentiels pour la Province tels que brièvement énumérés au chapitre 2. Le contenu des chapitres est façonné sur la base des valeurs défendues par la Province. L'ordre des points d'action décrits ne reflète aucune priorité, la Province décidera elle-même de ceux qui sont prioritaires ou pas.

Pour chaque action, nous indiquons les étapes et les parties prenantes possibles. Lors de la rédaction de ce plan de mise en œuvre conformément à notre mission, nous avons uniquement examiné les actions pouvant être réalisées dans la période 2018-2019.

Les éventuelles priorités suivantes peuvent être réalisées :

1. Renforcement structurel

Renforcement de la coopération eurégionale pour parvenir à un renforcement du tissu eurégional

- a. Réseau eurégional au sein de l'ERMN
- b. Réseau eurégional au sein de l'EMR
- c. Réseau eurégional sur l'ensemble du domaine Agenda social

2. Le Limbourg omniprésent

Lobby au niveau international à Bruxelles et à La Haye afin d'attirer l'attention sur l'Agenda social

3. Partenaires dynamiques

Coopération avec les régions voisines pour une impulsion dynamique supplémentaire au profit de l'Agenda social

- a. Régions néerlandaises voisines
- b. Régions étrangères voisines

4. Plus de moyens européens pour le Limbourg

¹¹ Accord de coalition 2015-2011, Province du Limbourg, page 7

Obtention de moyens européens également pour réaliser l'ambition eurégionale et européenne de la Province concernant l'Agenda social

5. **Énergie émanant de la société**

Participation des Limbourgeois à la coopération eurégionale et apport de compétences sanitaires supplémentaires aux fins de renforcement

Les chapitres suivants détaillent les objectifs de chaque thème cité ci-avant ainsi que les réalisations concrètement requises pour la fin 2019 pour chacun d'entre eux. Dans ce contexte, nous indiquerons également pour chaque thème quels partenaires potentiels pourraient contribuer à la réalisation des objectifs.

4 Renforcement structurel

Le renforcement structurel concerne à la fois le tissu eurégional et le volet social. Les paragraphes suivants évoquent ce renforcement au sein de l'ERMN et de l'EMR.

4.1 Réseau eurégional dans l'Euregio rijn-maas-noord

Comme l'a révélé l'exploration, il existe, surtout dans le Limbourg septentrional et central, un besoin d'examiner en détail la question de savoir s'il faut ou pas instaurer un réseau eurégional autour de l'Agenda social et notamment sur des thèmes liés à la participation et à la santé positive. L'ERMN a exprimé son souhait d'être un partenaire dans ce domaine et de vouloir y jouer avec euPrevent et la Province un rôle de pionnier. Des accords ont déjà été passés à ce sujet entre la direction de l'ERMN, la Province et euPrevent.

Objectifs :

- Pour l'ERMN et ses parties prenantes, les conditions pour démarrer la coopération eurégionale structurelle dans le domaine de la santé (publique) et les moyens d'y parvenir sont clairement établis. En l'occurrence, il sera tenu compte des cadres de la santé positive, de la participation, des besoins et souhaits des parties prenantes dans la zone concernée par l'ERMN.

À cette fin, il convient de répondre aux questions suivantes :

- Quelle sera la teneur concrète de notre coopération structurelle ? De quels thèmes devra-t-il s'agir concrètement ? Que se passera-t-il concrètement ?
- Qui doit-on faire participer ? Autrement dit : quelles organisations doivent apporter leur soutien et se chargeront effectivement de le mettre en œuvre ?
- Comment la coopération structurelle sera-t-elle financée ?
- Qu'est-ce que cela signifie pour les citoyens résidant dans l'ERMN ?
- Comment ce partenariat eurégional soutiendra-t-il l'ambition de la Province d'inverser la tendance pour 2025 ? Le point de départ est la santé positive et la participation.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Une activité eurégionale présentant des correspondances avec le thème de la santé positive ou de la participation devra être lancée. Elle doit avoir au minimum une influence directe sur les Limbourgeois. L'activité concrète envisagée consiste à monter une pièce

de théâtre suivie d'une discussion avec les participants afin d'établir et de communiquer ce que la santé positive signifie pour les Limbourgeois.

- Une demande Interreg VA a été introduite auprès de l'ERMN reprenant au moins les thèmes suivants :
 - a. Disposer d'un réseau eurégional
 - b. Santé positive
 - c. Pérennité de la coopération structurelle
 - d. Coopération eurégionale en rapport avec la politique sociale communale.

Partenaires potentiels :

Pour atteindre ces objectifs, il faut s'assurer de la participation de plusieurs partenaires.

- Province du Limbourg
- ERMN
- EuPrevent
- GGD LN et Gesundheitsamt Vierssen
- Communes et parties prenantes de l'ERMN

4.2 Réseau eurégional dans l'Euregio Meuse-Rhin

Comme nous l'avons dit, il existe déjà une coopération qui fonctionne bien au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. EuPrevent y joue un rôle important. Contrairement à la structure de l'ERMN, les communes ne jouent pas encore un rôle important dans la coopération eurégionale. Dans l'EMR, plusieurs grandes communes sont certes représentées au sein du Comité directeur, mais elles ne sont pas formellement des partenaires de l'EMR. Au sein d'euPrevent non plus, aucune commune n'est formellement représentée à l'heure actuelle. La structure de l'EMR est différente de celle de l'ERMN.

Objectifs :

Dans la zone géographique de l'EMR, différents objectifs doivent être atteints d'ici à la fin 2019 :

- Participation à l'élaboration du plan stratégique de l'EMR dans la perspective de la santé (publique) et de la participation pour la période 2020 et au-delà.
- Participation structurelle des pouvoirs publics locaux du Limbourg, les communes, à la coopération eurégionale dans le domaine de la santé positive et de la participation.
- Connaissance au niveau eurégional des cadres « Santé positive » et HiAP et de ce que cela peut signifier pour le renforcement de la position de l'EMR dans son ensemble, des parties prenantes de l'EMR et des habitants de l'EMR.

- Renforcement des possibilités des parties prenantes pour relever leurs besoins et souhaits par rapport à la coopération eurégionale avec le soutien de l'EMR et éventuellement d'euPrevent.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Il faut reprendre dans le nouveau plan stratégique de l'EMR des points d'action connus qui contribuent à la réalisation de l'ambition de la Province concernant l'Agenda social : inversion de la tendance, notamment par la santé positive et la participation. Il convient en l'occurrence de s'intéresser à ce qui suit :
 - les personnes les plus vulnérables,
 - les jeunes générations,
 - la participation des citoyens,
 - les mesures qui renforcent la structure,
 - les nouveaux moyens de communication, comme les vlogues et
 - la participation des administrations locales de la Province.
- La moitié des communes de la zone de l'EMR est associée à des activités eurégionales dans le domaine de la santé positive et de la participation, et ce pas uniquement avec des mots, mais également avec des actes à travers une participation à diverses activités eurégionales comme les projets people-to-people liés à :
 - la santé positive et sa signification pour les Limbourgeois, ce par le biais d'une pièce de théâtre.
 - les nouveaux moyens de communication, comme les vlogues (qui sont la dernière tendance à la mode et de plus en plus utilisés, notamment par la jeune génération).
- Les cadres « santé positive » et HiAP en lien avec la coopération eurégionale sont connus des communes limbourgeoises et leurs voisines en Belgique et en Allemagne.
- Il y a au moins 5 parties prenantes qui ont concrètement traduit leurs besoins et souhaits par rapport à la coopération eurégionale dans des demandes de projet ou des partenariats avec des parties prenantes du pays voisin.

Partenaires potentiels :

Pour ces activités, on peut s'attendre à la participation des parties suivantes :

- Province du Limbourg
- EuPrevent
- Communes du Limbourg méridional
- GGD Zuid-Limburg
- Parties prenantes dans le Limbourg méridional

4.3 Réseau eurégional sur l'ensemble du domaine Agenda social

Plusieurs réseaux eurégionaux sont déjà actifs au sein du Limbourg dans tous les domaines relevant du social et donc également sur le plan de l'emploi et de la formation. Il s'agit pour l'emploi du réseau Item et pour la formation de l'Université de Maastricht ainsi que de Hogeschool Zuyd qui ont leurs propres activités et partenariats eurégionaux, de bonnes initiatives qui correspondent parfaitement au souhait de la Province d'inverser la tendance dans le domaine social. La coopération eurégionale entre les domaines partiels « Emploi » et « Formation » paraît évidente et a lieu sur une base régulière. Toutefois, le lien avec les réseaux d'orientation eurégionale dans le domaine des soins de santé est moins évident. Jusqu'au moment de l'exploration, il n'y avait pas de coopération ou presque entre, par exemple, Item, l'Université de Maastricht, Hogeschool Zuyd et euPrevent s'agissant d'associer travail, formation et santé au niveau **eurégional** : la palette intégrale de l'Agenda social.

Objectif :

L'objectif du réseau eurégional pour fin 2019 doit être le suivant :

- Coopération des réseaux eurégionaux existants pour pouvoir faciliter l'Agenda social dans une perspective eurégionale.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Concertation de coopération structurelle entre Item, euPrevent, Hogeschool Zuyd et l'Université de Maastricht.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- EuPrevent
- Item, UM, Hogeschool Zuyd

5 Le Limbourg omniprésent

Attirer l'attention sur l'Agenda social du Limbourg à La Haye, Bruxelles et à l'international est – pour les raisons précitées – une opportunité qui est donc décrite comme telle dans l'Accord de coalition. Comme la Province l'indique dans son Accord de coalition, l'idée est que la Province se présente de manière proactive à La Haye, Bruxelles et à l'international, qu'elle crée des liens transversaux entre ces parties dans son propre intérêt et que les opportunités financières soient signalées à temps. Il convient surtout de faire le lien avec la santé positive et la participation.

Objectifs :

- Fin 2019, ce que le Limbourg défend concernant l'Agenda social et en particulier la santé positive et la participation est connu des instances à définir, comme certains ministères, à La Haye, Bruxelles et à l'international.
- Le Limbourg est considéré à La Haye, Bruxelles et à l'international comme une région de la connaissance en matière de coopération eurégionale dans le domaine des soins de santé en général et plus particulièrement celui de la santé publique. Le Limbourg est donc consulté pour toutes sortes de thèmes eurégionaux en rapport avec la santé au sens le plus large.
- Le Limbourg s'est profilé lui-même auprès du Réseau des régions de la santé de l'OMS et du Comité des Régions en participant à l'organisation d'un congrès européen consacré aux problématiques de la santé publique qui sont pertinentes pour les régions.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Un partenariat a été mis en place et fonctionne entre les lobbyistes de la Province et euPrevent, avec des accords clairs concernant qui peut et va faire quoi.
- On dispose d'un aperçu des organisations et réseaux européens et internationaux liés à la santé qui sont importants pour le Limbourg. En l'occurrence, il convient toujours de tenir compte de la santé positive, de la participation et de la santé publique. De ces réseaux/organisations, il faut au moins connaître ce qui suit :
 - Ce qu'ils défendent.
 - Ce qu'ils font exactement, concrètement.
 - Quels sont leur groupe-cible et leurs partenaires.
 - Si une partie prenante du Limbourg en fait partie.
 - Ce qu'ils peuvent représenter pour le Limbourg et ses parties prenantes.
- Un congrès organisé en coopération avec le réseau des régions-santé de l'OMS, CoR et l'Euregio Meuse-Rhin et consacré à des thèmes de la santé publique a eu lieu. Des success stories du Limbourg y ont été présentées et le Limbourg a montré comment il entendait inverser la tendance.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- EuPrevent
- Parties prenantes limbourgeoises ayant des contacts utiles à Bruxelles

6 Partenaires dynamiques

Pour inverser la tendance dans une région comme le Limbourg, il faut des partenaires dynamiques. Non seulement au sein du Limbourg, mais aussi dans les régions (étrangères) voisines. Le Limbourg n'est pas une île et ne peut donc pas se permettre des ambitions isolées. Le Gouverneur Bovens l'a bien décrit : « *Le Limbourg a les bonnes cartes en main pour se transformer. Le Limbourg dispose de nombreux réseaux, ajoutons-y la connaissance comme une bouffée d'air frais, et le Limbourg deviendra une province formatrice.*¹² »

C'est pourquoi la coopération avec des régions comme celle de Cologne, Vlaanderen/Limburg (B), la Province de Liège, les cantons de l'Est et la Province du Brabant septentrional est importante.

6.1 Régions étrangères voisines

Nous avons également discuté avec la plupart des régions voisines des thèmes qu'elles souhaiteraient développer avec le Limbourg, éventuellement de manière bilatérale.

Nom de la région	Thèmes liés à l'Agenda social
Regio Köln	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention dans les écoles au niveau inférieur • Santé au travail et prévention afférente • Compétences en matière de santé • Demandeurs d'asile et santé • Données • Environnement intérieur sain
Flandre	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences en matière de santé • Données • Approche de groupes cibles vulnérables et défavorisés • Environnement intérieur
Cantons de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> • Données • Approche des normes sociales • Résistance aux antibiotiques

¹² « Cap sur un Limbourg plus dynamique », 2015, page 18

Tous ces thèmes peuvent être abordés dans le cadre de la coopération eurégionale par différentes parties au sein du Limbourg. La Province décidera elle-même des thèmes et des régions pour se mettre au travail concrètement.

Objectifs :

- La Province décidera si elle souhaite coopérer sur l'un ou plusieurs des thèmes précités.
- Si la Province choisit l'un ou plusieurs de ces thèmes, un plan d'action sera établi en fonction du ou des thèmes et les premiers pas d'un développement concret seront franchis.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- La Province a décidé si et, dans ce cas, à propos de quels thèmes elle souhaite coopérer concrètement avec les parties prenantes de quelle région.
- Si l'un ou plusieurs de ces thèmes a été choisi, les réalisations suivantes devront être concrètement achevées fin 2019 :
 - Plan de projet avec le développement concret des thèmes retenus. En l'occurrence, il faudra tenir compte de ce qui va être fait concrètement, de qui participe et du financement.
 - La mise en œuvre de plan de projet a commencé.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- Parties prenantes dans la région voisine
- EuPrevent

Pour la Province de Liège, aucun point d'action n'a été indiqué dans le plan de mise en œuvre, dans sa version de décembre 2017. Au cours de l'exploration, Liège a précisé qu'elle ne ferait aucune démarche eurégionale d'ici à fin 2019 en raison d'une réorganisation prochaine. La Province de Liège attend donc d'en savoir plus. Par contre, elle continue de participer aux initiatives auxquelles elle est déjà associée. Il s'agit d'initiatives d'euPrevent. Il a été convenu que Liège prendrait elle-même l'initiative de contacter la Province du Limbourg le moment venu.

6.2 Régions néerlandaises voisines

Concernant les régions néerlandaises voisines, nous renvoyons ici exclusivement à la Province du Brabant septentrional. Le Limbourg est également limitrophe de la Province de Gueldre, mais celle-ci n'a pas été sollicitée dans le cadre de cette exploration. La raison en est que le Limbourg n'est limitrophe de la Gueldre que pour une toute petite partie. Un contact pourrait être établi à un stade ultérieur. Avec la Province du Brabant septentrional, les contacts existent déjà. Cette dernière dispose déjà de connaissance et d'expérience en matière de coopération européenne et d'effets positifs sur ses parties prenantes. Le Limbourg peut en tirer des enseignements.

Objectifs :

- Le Brabant septentrional et la Province ont construit une relation structurelle grâce à laquelle ils :
 - procèdent à un partage des connaissances,
 - connaissent leurs bonnes pratiques respectives,
 - sont au fait de leurs relations respectives avec La Haye et Bruxelles, et s'en informent mutuellement en permanence.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Il existe une relation durable qui fonctionne entre le Brabant septentrional et la Province.
- On dispose de connaissances sur un certain nombre de bonnes pratiques du Brabant septentrional et sur leur utilité pour les parties prenantes de la Province.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- Province du Brabant septentrional
- EuPrevent

7 Plus de moyens européens pour le Limbourg

L'ambition de la Province concernant le renforcement du tissu eurégional ainsi que l'Agenda social et la coopération eurégionale afférents requiert des investissements. Pour ces investissements, la Province entend également étudier les possibilités de financement supplémentaires qui existent au niveau européen. À cette fin, la Province souhaite, concernant les moyens européens¹³ :

- participer activement au sein des réseaux pertinents et forger des alliances dans ce contexte ;
- participer activement à la réflexion sur la concrétisation de (nouveaux) programmes européens et critères de répartition ;
- influencer activement la prise de décision relative à la répartition des moyens issus de ces fonds.

Seule une partie des thèmes de l'Agenda social de la Province sont considérés comme une priorité absolue par Bruxelles. Ainsi, tout ce qui est lié à l'emploi, à la croissance et à la formation est prioritaire alors que tous les thèmes concernant l'état de santé des citoyens sont considérés comme une question relevant des États membres eux-mêmes. À propos des soins de santé, l'UE adopte le point de vue suivant¹⁴ :

« L'organisation et la prestation des soins de santé relève de la responsabilité des pays membres. *Le rôle de l'UE consiste à compléter les politiques nationales en :*

- **aidant les pays membres à atteindre les objectifs communs ;**
- *générant des économies d'échelle par la mise en commun des ressources ;*
- *Aidant les pays de l'UE à relever des défis communs (pandémies, maladies chroniques ou conséquences de l'allongement de l'espérance de vie sur les systèmes de santé).*

La politique de l'UE dans le domaine de la santé, mise en œuvre dans le cadre de sa stratégie en matière de santé, est axée sur les aspects suivants :

- **La prévention**, qui passe notamment par le fait d'encourager des modes de vie plus sains ;
- **L'égalité des chances** en matière de santé et de soins de qualité (indépendamment des revenus, du sexe, de l'origine ethnique, etc.) ;
- **La lutte contre les menaces sanitaires graves pesant sur plusieurs pays de l'UE ;**
- **Le maintien des personnes âgées en bonne santé ;**

¹³ Accord de coalition 2015-2019, Province du Limbourg, page 13

¹⁴ https://europa.eu/european-union/topics/health_fr

- La promotion de **systèmes de santé dynamiques et des nouvelles technologies**. »

Simultanément, l'UE reconnaît que la santé des citoyens a également une incidence sur la prospérité économique¹⁵.

Ainsi, les programmes de subvention de l'UE en général concernent la santé (au sens le plus large du terme) de manière indirecte. Les programmes sont par exemple axés sur l'innovation, l'emploi ou la formation, mais ils peuvent aussi être orientés sur les soins de santé : l'innovation dans les soins ou l'emploi dans ce domaine. D'autre part, il existe des appels spécifiques qui sont très directement axés sur l'état de santé des citoyens. Ces derniers sont généralement liés aux thèmes précités comme la prévention ou le maintien des personnes âgées en bonne santé.

Par conséquent, il y a certainement des possibilités d'être éligible à une subvention européenne si l'on examine de près les priorités de la Province et celles de l'UE, sur la base de ces programmes. Le signalement précoce de ces opportunités permettrait aux parties prenantes du Limbourg de saisir leur chance dans l'intérêt des citoyens.

Objectif :

L'objectif suivant devra être réalisé fin 2019 :

- Les parties prenantes du Limbourg, en concertation avec la Province, ont exploité les possibilités de subvention de l'UE liées à l'Agenda social du Limbourg avec un accent sur la santé positive, la participation et la santé publique.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

Afin de réaliser l'objectif, c'est-à-dire de pouvoir signaler à temps les opportunités financières pour le Limbourg et de pouvoir y réagir, il faudra que soit concrètement réalisé ce qui suit à la fin 2019 :

- savoir quels programmes de subvention de l'UE existent pour la santé positive, la participation et la santé publique de la Province ;
- avoir introduit au moins un projet lié à l'Agenda social auprès de l'UE.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- EuPrevent

¹⁵ https://europa.eu/european-union/topics/health_fr

- Euregios
- Autres parties prenantes

8 L'énergie des Limbourgeois

La coopération eurégionale sert l'intérêt des 1,1 million de Limbourgeois. Cela veut dire que les Limbourgeois doivent et peuvent être associés à ces évolutions, certainement du point de vue philosophique de la santé positive et de la participation. L'idée est en effet que les Limbourgeois prennent leur vie en main. Cela acquis, la tendance aura été inversée au sens d'une amélioration de l'état de santé des Limbourgeois. Pour réaliser cette inversion de tendance, les parties prenantes devront d'une manière générale mettre l'accent sur d'autres aspects (ce que la Province soutient de différentes manières en leur fournissant des outils) afin de pouvoir traverser la restructuration qui l'accompagnera. La coopération eurégionale peut en faire partie. Dans cette phase de transition telle que l'appelle la Province, toutes les parties prenantes sont importantes, et donc aussi les Limbourgeois.

Objectif :

- Les Limbourgeois participent activement à la mise en œuvre de l'Agenda social en lien avec la coopération eurégionale.
- Les Limbourgeois savent auprès de quelle partie prenante ils obtiendront des informations pour bénéficier de prestations sociales dans la région voisine.
- Les Limbourgeois ont les compétences de santé nécessaires pour choisir eux-mêmes dans les régions voisines à l'étranger les possibilités qui peuvent influencer positivement leur santé et leur style de vie.

Ce qui devra être concrètement réalisé à la fin 2019 :

- Une activité concrète a été mise en place pour les Limbourgeois. Elle leur permet de participer activement dans le domaine de la santé positive, des possibilités/opportunités eurégionales et de la participation. Les Limbourgeois sont ainsi formés à la santé positive et par rapport à ce que la coopération eurégionale peut leur apporter dans ce contexte. Cela se fait par le biais d'une pièce de théâtre sur la santé positive. Il s'agit d'une représentation suivie d'une discussion avec les participants. Les groupes concernés ne dépassent pas les 25 participants.
- La partie prenante constituée par « les Limbourgeois » est associée à toutes les initiatives liées à l'Agenda social et à la coopération eurégionale. Concrètement, cela veut dire que dès qu'un projet ou une activité est développé dans le cadre de la coopération eurégionale et de l'Agenda social, les Limbourgeois ou leurs représentants y participent dès le premier instant. Il s'agit en l'occurrence d'organisations comme Huis voor de Zorg, Zorgbelang Limburg ou d'associations d'anciens. Tout dépend du thème et des possibilités des Limbourgeois/leur représentants.

Partenaires potentiels :

- Province du Limbourg
- EuPrevent
- Parties prenantes par exemple, Huis voor de Zorg, Zorgbelang Limburg, associations d'anciens, etc.

9 Priorisation

L'exploration et le plan de mise en œuvre qui en découle offrent de nombreuses possibilités pour la coopération eurégionale en lien avec l'Agenda social et, en particulier, la santé positive et la participation. Ces possibilités sont détaillées dans les chapitres précédents et à l'annexe 1.

Toutefois, pour être réellement efficace et obtenir des résultats, il est souhaitable de procéder à une priorisation. Plusieurs priorités peuvent être réalisées simultanément par le biais d'un certain nombre d'actions concrètes.

9.1 Actions concrètes pour 2018-2019

Les thèmes du plan de mise en œuvre de l'exploration « renforcement du tissu eurégional », « partenaires dynamiques », « Limbourg omniprésent », « plus de moyens européens pour le Limbourg » et « énergie émanant de la société » ont tous en commun une action, même si elle peut y être formulée différemment : l'utilisation d'un moteur eurégional, un initiateur, un trait d'union, un motivateur, un stimulant. Autrement dit, le dialogue eurégional doit être lancé et, à cette fin, il est indispensable de disposer d'un moteur eurégional, ce que l'on appelle un « courtier en connaissance » eurégional. Ce courtier en connaissance eurégional n'est pas seulement le moteur, mais aussi le point de bascule entre les parties prenantes du Limbourg et ses régions voisines qui se penchent sur les thèmes liés à l'Agenda social dans le contexte de la coopération eurégionale, ou s'y intéressent. Pour le courtier en connaissance eurégional, le point de départ est constitué par les besoins et souhaits de ces parties prenantes tels que décrits précédemment dans cette exploration.

Le courtier en connaissance eurégional est le moteur du dialogue eurégional et

- associe toutes les instances publiques locales – par exemple les communes intéressées - à la coopération eurégionale dans le domaine de la santé positive et de la participation.
- a fonction d'interlocuteur central pour toutes sortes de parties prenantes qui ont l'intention de coopérer avec des partenaires dans les régions voisines ou au-delà.
- initie une concertation de coopération entre tous les réseaux eurégionaux existant dans la Province et en rapport avec l'Agenda social. En l'occurrence, on peut citer Item, euPrevent et le réseau eurégional de Hogeschool Zuyd et de l'Université de Maastricht. D'autre part, on peut aussi envisager dans ce contexte un rapprochement avec Actiecentrum positieve gezondheid en raison du besoin sans cesse grandissant dans les régions voisines de travailler sur la santé positive. Chacun continue de faire ce qu'il sait faire, mais une coordination structurelle entre tous permet des synergies et un élargissement des possibilités de chacun.
- soutient les possibilités des parties prenantes pour se pencher sur leurs besoins et souhaits par rapport à la coopération eurégionale dans le domaine de la santé (publique).

- agit en tant qu'interlocuteur sur le contenu pour les parties prenantes étrangères qui ont besoin, et voient des opportunités en la matière, de partager des connaissances avec les parties prenantes limbourgeoises, de développer avec elles des connaissances et de coopérer avec elles.
- a fonction d'interlocuteur pour toutes sortes d'organisations internationales, européennes, nationales, régionales et locales qui veulent savoir ce qui se passe dans le Limbourg concernant l'Agenda social en lien avec la coopération eurégionale.
- soutient et, sur demande, conseille la Province sur les éventuels projets et initiatives eurégionaux et européens.

Ainsi, ce courtier en connaissance eurégional veille à ce que les actions au sein de chaque priorité soient dynamisées et démarrent. Le courtier en connaissance eurégional prend, certainement dans la phase initiale, l'initiative pour aider à concrétiser dans la phase d'exploration ce dont les parties prenantes ont parlé avec enthousiasme.

Le dialogue eurégional à propos du « renforcement du tissu eurégional », des « partenaires dynamiques », du « Limbourg omniprésent », de « plus de moyens européens pour le Limbourg » et de « l'énergie émanant de la société » est lancé grâce à l'intervention du courtier en connaissance eurégional dont les tâches ont été énumérées ci-avant.

9.2 Résultats concrets

Sur la base de ce qui a été décrit ci-avant, un certain nombre de résultats concrets seront atteints avant la fin de la période de coalition en mars 2019.

Le premier résultat concret à être atteint sera :

- Un courtier en connaissance eurégional en charge de la santé publique est installé dans la Province. Ce courtier en connaissance est présenté au plus grand nombre possible de parties prenantes dans la Province et au-delà au moyen d'un communiqué.

Une fois effectivement installé, ce courtier en connaissance se chargera d'obtenir les résultats concrets suivants :

- Trois réunions ont eu lieu entre les différents réseaux eurégionaux existants.
- Au moins deux fois par mois, une concertation a lieu entre le courtier en connaissance et des représentants de la Province afin de pouvoir répondre aux demandes et besoins à la fois de la Province et en provenance du terrain.
- Un réseau eurégional a été mis en place dans l'Euregio maas-rijn-noord. Ce réseau se trouve encore dans une phase d'exploration et de développement, mais se réunit

déjà sur une base régulière. Il bénéficie éventuellement du soutien de moyens Interreg de l'Euregio rijn-maas-noord.

- Au moins deux réunions ont été organisées pour les communes afin de les associer à la coopération eurégionale.
- Le courtier en connaissance soutient la Province pour l'organisation du congrès WHO RHN-CoR en juin 2019.
- De nombreux entretiens bilatéraux ont eu lieu avec des parties prenantes de la Province et des régions voisines.
- Le courtier en connaissance eurégional coopère avec Actiecentrum positieve gezondheid.
- Sur la base des besoins des parties prenantes de la Province, le courtier en connaissance s'est saisi d'une action concrète. L'action en question ne peut pas encore être précisée puisqu'elle doit venir du terrain.
- Au moins trois prises de contact ont eu lieu au niveau national, européen ou international pour que la Province puisse présenter sa vision de la santé publique dans le contexte de la coopération eurégionale.
- Le courtier en connaissance a émis un avis sur toutes sortes de projets et initiatives eurégionaux et européens à la demande de la Province.

9.3 Investissement requis en temps, à titre indicatif

En principe, il sera le plus possible fait usage de structures existantes pour développer, à partir de là, la coopération eurégionale. D'autre part, l'investissement en temps souhaité est d'au moins 20 heures par semaine en moyenne pour pouvoir obtenir les résultats cités sous 9.2. En outre, des moyens limités seront requis pour les réunions et ateliers thématiques. Là aussi, on utilisera autant que possible les équipements des parties prenantes.

Annexe 1 Résultats de l'exploration

Cette partie du plan de mise en œuvre est consacrée aux résultats de l'exploration. Nous y décrivons la mission confiée à euPrevent par la Province. La méthode utilisée pour répondre aux demandes est détaillée au chapitre 4. Les chapitres 6 à 9 présentent les résultats. Enfin, le chapitre 10 propose un récapitulatif des conclusions. La partie 1 se termine au chapitre 10 par un rappel des conclusions et du rôle possible de la Province dans ce contexte.

Sommaire

1	Mission.....	31
2	Méthode.....	32
3	Coopération eurégionale : les citoyens.....	34
3.1	Status quo : la vision des citoyens.....	34
3.1.1	« Vivre dans une zone frontalière ».....	34
3.1.2	Attentes des citoyens.....	36
3.2	Status quo : la vision d'autres parties prenantes.....	36
4	Coopération eurégionale : les parties prenantes du Limbourg.....	38
4.1	L'influence de la Province.....	38
4.2	Status quo : les autres parties prenantes.....	38
4.2.1	Position de principe.....	38
4.2.2	Souhaits des parties prenantes.....	40
5	Coopération eurégionale : 10 régions limitrophes.....	43
5.1	Régions néerlandaises voisines.....	43
5.2	Régions étrangères voisines.....	44
6	Coopération eurégionale : Euregios.....	47
6.1	Euregio Rijn-Waal.....	47
6.2	Euregio rijn-maas-noord.....	48
6.3	Euregio Meuse-Rhin.....	49
6.4	euPrevent EMR.....	49
7	Coopération eurégionale : UE et international.....	51

1 Mission

Anticipant sur le présent plan de mise en œuvre, la Province a elle-même procédé à une brève exploration. À cette fin, des entretiens ont été menés avec des parties prenantes potentielles, notamment dans les régions voisines en Allemagne et en Belgique. Le document de principe « euregionale samenwerking gezondheid » en est la résultante.

Ce document ainsi qu'une note d'euPrevent relative à la coopération eurégionale¹⁶ ont ensuite conduit la Province à confier à euPrevent la mission de rédiger un plan de mise en œuvre pour 2018 et 2019. Celui-ci doit aborder les points suivants¹⁷ :

- quelle est concrètement la valeur ajoutée de la coopération eurégionale et européenne pour les citoyens ;
- comment associer de plus en plus notamment les parties prenantes à la coopération eurégionale en lien avec l'Agenda social et sa mise en œuvre ;
- comment coopérer avec d'autres régions ;
- quels peuvent être la vision et le rôle de l'EMR et de l'EMRN par rapport à l'ambition de la Province du Limbourg ;
- en quoi les régions voisines se reconnaissent-elles dans l'ambition de la Province ;
- comment l'UE et ses institutions peuvent-elles être un partenaire dans la mission de la Province et comment peuvent-elles permettre l'expérimentation et les laboratoires dans le cadre des subventions et du lobbying ;
- comment la coopération avec des partenaires internationaux peut profiter aux ambitions de la Province.

¹⁶ note "samenwerking Stichting euPrevent – Provincie Limburg", septembre 2016.

¹⁷ Lettre "Octroi de subvention pour le projet Exploration Agenda social en lien avec la coopération eurégionale et européenne", 16 mai 2017, référence 2017/32705.

2 Méthode

Pour parvenir à un bon plan de mise en œuvre et répondre aux demandes de la Province, euPrevent a commencé par élargir la brève exploration menée par la Province. L'intention était de mieux connaître les souhaits et possibilités des différentes parties prenantes dans le Limbourg et les régions limitrophes. Au total, euPrevent a mené à cette fin 40 entretiens, souvent en présence d'un représentant de la Province.

Il s'agissait d'entretiens avec :

- des pouvoirs publics tels que communes, provinces, réseaux et ministères ;
- des organisations publiques opérant dans le domaine de la santé (GGD et organisations similaires en Allemagne et en Belgique) ;
- des hôpitaux ;
- des établissements psychiatriques ;
- des organisations de la vie civile ;
- des universités et établissements d'enseignement supérieur ;
- des instituts et experts spécialisés dans le marché de l'emploi ;
- des Euregios ;
- des lobbyistes de la Province en Belgique et en Allemagne.

D'autre part, nous avons organisé deux assemblées citoyennes à Roermond et Maastricht afin de comprendre si les citoyens estiment que la coopération eurégionale dans le domaine social et en particulier celui de la santé positive et de la participation apporte une valeur ajoutée. L'idée n'était pas d'en tirer des conclusions scientifiques, mais de nous faire une idée de l'étendue des sujets auxquels pensent les citoyens.

Des citoyens au hasard ont été sollicités par divers moyens afin de s'inscrire à ces assemblées. À cette fin, nous avons notamment utilisé le site Internet de Stichting samenwerkende maatschappelijke organisaties Limburg¹⁸, le réseau d'euPrevent¹⁹, le réseau de Huis voor de Zorg²⁰ ainsi que facebook.

La composition du groupe de citoyens présents et leur représentativité peuvent être critiquées. En l'occurrence, il s'agissait pour la plupart des plus de 40 ans, de différentes origines, mais avec des affinités avec la Belgique et/ou l'Allemagne.

¹⁸ www.maatschappelijknetwerklimburg.nl

¹⁹ www.euprevent.eu

²⁰ www.huisvoordezorg.nl

3 Coopération eurégionale : les citoyens

« Qu'est-ce que la coopération eurégionale sur le terrain apporte aux citoyens ? » Cette question a souvent été posée, mais ne trouve pas toujours de réponse univoque. La réponse peut être donnée dans la perspective des citoyens et dans celle des parties prenantes. C'est pourquoi nous restituons au paragraphe 5.1 la réponse des citoyens et au paragraphe 5.2 celle des autres parties prenantes.

3.1 Status quo : la vision des citoyens

Avec les citoyens, nous avons évoqué « *l'intérêt et l'absurdité de la coopération eurégionale* » en lien avec les thèmes sociaux afférents à la santé positive et la participation. Au cours des assemblées citoyennes, il est clairement apparu que les participants avaient une image positive de la coopération eurégionale et européenne.

3.1.1 « Vivre dans une zone frontalière »

Lorsqu'on leur demande spécifiquement ce que « vivre dans une zone frontalière » signifie pour eux, les citoyens citent²¹ :

- Identité
- Proximité
- Potentiel
- Histoire commune
- Absence de frontières
- Voisins et visiteurs
- Préjugés
- Grandes différences
- Coopération
- Europe
- Ennuis

Dans l'ensemble, les citoyens ont une image positive s'agissant de « vivre dans une zone frontalière ». La réponse la plus notable est que « vivre dans une zone frontalière » fait partie de leur identité.

²¹ dans le désordre

Si l'on demande en quoi « vivre dans une zone frontalière » fait partie de leur vie, les réponses sont sans surprises :

- Faire le plein d'essence
- Faire du shopping
- Nature
- Nourriture
- Vie quotidienne
- Formation
- Soins

On remarque toutefois que « l'emploi » n'est cité par aucun des deux groupes et que l'un d'entre eux a longuement évoqué les aspects eurégionaux des équipements sociaux (liés au travail)²². L'analyse descriptive ci-après n'a pas étudié ni expliqué plus avant ces équipements liés au travail.

Il est évident que se rendre dans le pays voisin est « normal », « habituel ». « Normal », mais avec des « ennuis ».

Dans quels domaines « vivre dans une zone frontalière » apporte des « ennuis » :

- Législation et réglementation
- Règles alternatives
- Langue et dialecte
- Culture
- Différences de structures

Là non plus, les réponses ne sont pas surprenantes. Par contre, on remarque qu'ont aussi été cités :

- Lobby
- Zone d'expérimentation

Ces deux réponses ont peut-être été données pour résoudre la problématique « ennuis ». Ce point n'a toutefois pas été approfondi avec les citoyens.

Les sons de cloche négatifs sont principalement liés à la manière dont la « bureaucratie » et la « langue » limitent la liberté de mouvement selon les citoyens. Ce point est considéré comme le

²² Thèmes liés au logement et au travail comme la fiscalité, les allocations familiales, les conséquences du divorce, etc.

principal « obstacle » à la circulation transfrontalière des citoyens, et ce précisément dans le domaine social. Un exemple parlant en a été donné par un citoyen qui est un parent aidant dans une région frontalière. Ce citoyen rencontre de nombreux obstacles bureaucratiques. L'un de ces obstacles est la non-obtention de l'allocation d'aidant en vertu du droit allemand et le fait qu'une telle allocation est considérée aux Pays-Bas comme un revenu, ce qui n'est pas non plus avantageux sur le plan fiscal. Le citoyen en question ne peut pas bénéficier du règlement sur l'allocation d'aidant dans la commune où il réside car la personne qu'il aide vit juste de l'autre côté de la frontière. Pour cet aidant, la frontière est perçue comme un énorme obstacle bien qu'il puisse et soit disposé à être parent aidant.

On observera que les remarques des citoyens correspondent entièrement aux avis exprimés dans les rapports nationaux et régionaux Volksgezondheid Toekomst Verkenning (VTV), Limburg Factor. Le renforcement de la formation, l'emploi et la santé font la différence et offrent des chances pour l'avenir. Or c'est précisément ce que les citoyens voudraient voir abordé au niveau transfrontalier. Ils ne réclament pas de services concrets directs, mais des *opportunités* pour l'avenir, de nouvelles perspectives. Il ne « faut » pas envisager les choses à l'échelle nationale, mais plutôt eurégionale.

3.1.2 Attentes des citoyens

À la question « Qu'attendez-vous de qui ? », les citoyens ont expressément répondu qu'ils n'attendaient pas « quelque chose » au niveau national car cela ne leur paraissait pas faisable. Par contre, ils attendent des pouvoirs publics locaux qu'ils leur soient utiles dans ce domaine. À la question de savoir qui étaient les pouvoirs publics locaux, les citoyens ont été nombreux à répondre qu'il s'agissait des communes, mais aussi de la Province car, à leurs yeux, elle constitue un meilleur trait d'union entre les différents pouvoirs publics locaux et avec les pouvoirs publics nationaux. Nous avons aussi demandé en quoi consistait ce « quelque chose » ? Ce « quelque chose », c'est réfléchir à une solution en se mettant à la place des citoyens, imaginer des alternatives pour exploiter positivement la législation et la réglementation parfois « rigides ». Citons l'exemple donné du cas d'une allocation pour parent aidant : la commune de résidence pourrait peut-être considérer que le parent aidant est éligible à une allocation néerlandaise.

La principale conclusion des citoyens est la suivante : la question n'est pas de savoir ce que la coopération eurégionale apporte, mais « comment faciliter la mobilité transfrontalière des citoyens ? ». La réponse est claire : « Écoutez les citoyens et réfléchissez en vous mettant à leur place ! Soyez inventifs ! » Leur conclusion : « Le Limbourg est le portail de l'Europe ! »

3.2 Status quo : la vision d'autres parties prenantes

Les autres parties prenantes ont également été interrogées sur ce que la coopération eurégionale ou européenne apportait aux citoyens. Les réponses sont bien plus abstraites que

celles formulées par les citoyens. Selon les parties prenantes, les citoyens franchissent de plus en plus souvent la frontière pour toutes sortes de motifs. Cela ressort aussi de l'Accord de coalition, qui décrit la même chose. Parfois, les citoyens ne s'en rendent même pas compte. La frontière fait toutefois encore obstacle à leur mobilité. Les parties prenantes admettent que non seulement les citoyens le ressentent, mais elles aussi. Cet obstacle est surtout visible dans le domaine social : travail, formation et santé. D'après les parties prenantes, les obstacles proviennent principalement d'un manque de clarté, de la peur de l'inconnu et de la complexité de la mobilité transfrontalière. « Si ce n'était pas aussi compliqué, j'y serais déjà allé » ou « C'est que ce n'est pas intéressant dans ma situation, sinon je serais parti ». Les parties prenantes sont d'accord pour dire que la bureaucratie, les différences de législation et réglementation, mais aussi de langue et mentalité, ainsi que des structures constituent les principales raisons pour les citoyens d'hésiter à faire le pas dans ce domaine.

Sans que les citoyens le voient, beaucoup de choses ont été et sont entreprises, d'après les parties prenantes, pour faciliter le passage de la frontière avec pour objectif premier d'augmenter les chances de trouver un emploi adéquat ou une formation ou encore d'améliorer l'état de santé.

Ce que la coopération transfrontalière apporte aux Limbourgeois est décrit dans l'Accord de coalition. Les parties prenantes adhèrent d'ailleurs à ces points concrets :

- Plus d'offres en matière de formation, axées sur les besoins de la jeunesse
- Une offre de soins plus importante et des soins plus adaptés, axés sur les besoins des Limbourgeois
- Plus de chances de trouver un emploi. Non seulement en général, mais aussi par une plus grande coopération entre entreprises, instituts de recherche et autres dans le domaine par exemple des soins innovants
- Amélioration de l'état de santé général et du bien-être des Limbourgeois
- Meilleures connaissances des choix dont disposent les Limbourgeois dans le domaine de la formation, de l'emploi et des soins lorsqu'ils se tournent vers les systèmes belge et allemand.

4 **Coopération eurégionale : les parties prenantes du Limbourg**

Dans ce chapitre, nous décrivons de quelle manière les parties prenantes du Limbourg considèrent la coopération eurégionale, quelle position de principe elles adoptent et quels sont leurs souhaits par rapport à la coopération eurégionale et européenne.

4.1 **L'influence de la Province**

Dans le Limbourg, l'influence de la Province dans le domaine social est clairement perceptible. Alors qu'elle n'a aucun rôle formel à jouer, elle est présente de manière informelle et son effet ne doit pas être sous-estimé. La vision d'avenir et l'action des parties prenantes du Limbourg s'inspirent largement de l'Agenda social et du point de vue adopté par la Province concernant la coopération eurégionale et européenne. Sur le plan de l'Agenda social, on peut constater que les parties prenantes qui ont des points communs avec son contenu ont adopté le concept de santé positive et de participation. Elles entendent contribuer à réaliser l'ambition de la Province de devenir la première province de santé positive aux Pays-Bas (et, encore plus ambitieux, au sein de l'EMR).

L'ambition de la Province par rapport à la coopération eurégionale et européenne est largement partagée par les parties prenantes.

Les communes se considèrent comme les premiers pouvoirs publics du domaine social, au sein duquel elles considèrent la Province comme un trait d'union entre les différentes communes. La Province est sur la même ligne. D'autre part, toutes deux considèrent aussi qu'elle fait le lien entre La Haye et les communes limbourgeoises, certainement quand il s'agit de santé positive et de participation.

4.2 **Status quo : les autres parties prenantes**

Les entretiens menés avec les parties prenantes du Limbourg ont permis de mettre en avant les points ci-après à propos de leur position de principe et de leurs souhaits en matière de coopération eurégionale.

4.2.1 **Position de principe**

Toutes les parties prenantes sont favorables à la coopération eurégionale ou européenne. Et toutes en saisissent, potentiellement, l'utilité pour leur propre organisation et l'intérêt des

citoyens. Il y a toutefois des différences dans les raisons qui les poussent à soutenir la coopération eurégionale. Il peut s'agir du renforcement de la compétitivité ou de l'exploitation des connaissances mutuelles ou encore de l'intérêt des citoyens. Dans ce contexte, il y a une différence nette entre les soins curatifs et les soins de santé publique. En effet, les soins curatifs relèvent d'un marché concurrentiel, ce qui n'est pas le cas de la santé publique.

Concernant les partenariats et initiatives de coopération eurégionale qui existent déjà, il y a une différence claire entre le nord et le sud du Limbourg. Globalement, il y a plus d'initiatives liées à la coopération eurégionale dans le sud de la Province, et ce tout autant dans le domaine des soins curatifs que dans celui de la santé publique. Pour la santé publique en particulier, on peut constater que la coopération va en diminuant au fur et à mesure que l'on remonte du sud au nord du Limbourg. Cela est en partie dû à l'influence des Euregios dans ces régions : elles mettent l'accent sur le thème de la santé publique et sa structure. Plus l'influence et l'attention sont importantes, plus les parties prenantes connaissent les systèmes allemand et belge, mais aussi les différences culturelles et savent où trouver quelle information. Grâce à ces connaissances, les parties prenantes dans la partie méridionale de la province sont plus facilement en mesure d'indiquer quelles sont les possibilités pour la coopération eurégionale et donc aussi ce qu'elle peut leur apporter.

Il y a encore peu voire pas du tout de coopération eurégionale qui dépasse les cadres des domaines liés à l'Agenda social. Chacun s'attelle à coopérer au niveau eurégional dans son propre domaine, ce qui a conduit à toutes sortes de bonnes initiatives. Ainsi, comme nous l'avons dit, diverses initiatives eurégionales existent dans le domaine du marché de l'emploi, de la formation et de la santé publique, mais ces réseaux opèrent actuellement séparément les uns des autres. Dans le domaine du marché de l'emploi par exemple, on ne considère que dans une mesure limitée la problématique spécifique dans le contexte du secteur social et notamment des soins de santé. S'agissant de la formation, on s'intéresse un peu plus au lien avec le marché de l'emploi transfrontalier, mais pas avec la santé. Nous entendons par là dans l'optique de l'état de santé des Limbourgeois, pas en tant que secteur d'activité. Les entretiens menés par exemple avec Item et Hogeschool Zuyd le montrent aussi.

D'autre part, il est apparu qu'il est parfois difficile pour les parties prenantes de relier toutes les facettes de la santé positive à la coopération eurégionale. L'intention est là, mais on ne sait pas toujours où commencer ou comment aborder un tel thème. Les nombreuses possibilités et opportunités citées par les parties prenantes et décrites au paragraphe 6.2.2 montrent bien elles aussi qu'elles sont dans de bonnes dispositions à ce sujet.

La situation du Limbourg entre la Belgique et l'Allemagne a une plus forte influence qu'on le pense. La décentralisation de la politique en matière de santé, d'emploi et d'enseignement renvoie la balle dans le camp des pouvoirs publics régionaux et locaux. Les citoyens ont besoin d'un soutien administratif pour utiliser sa marge de manœuvre dans son environnement

transfrontalier direct. En effet, la marge de manœuvre nationale est beaucoup plus éloignée et difficile à exploiter.

4.2.2 Souhaits des parties prenantes

Toutes les parties prenantes disent apprécier tout particulièrement qu'il existe une initiative de la Province dans le but d'examiner ce qui peut être fait pour parvenir à une coopération eurégionale qui les intéresse. Elles ont toutes conscience qu'elles peuvent elles-mêmes jouer un rôle important dans ce contexte, mais recherchent un « moteur ». Quelqu'un qui dispose de connaissances et d'expérience en la matière. Quelqu'un capable de faire le premier pas. Quelqu'un capable de démarrer la phase de transition.

Il existe un besoin de considérer précisément aussi la santé positive dans le contexte eurégional comme un atout de la société et non pas comme un « fardeau ». Autrement dit, nombreux estiment que ce domaine ne peut pas être détaché de thèmes comme l'emploi et la formation, mais pas non de l'économie, de la culture ou de l'agriculture et de l'environnement. Ainsi, l'élargissement de l'Agenda social est souvent mis en avant dans les entretiens avec les parties prenantes qui regrettent néanmoins que la santé positive et les experts en la matière soient rarement associés à d'autres thèmes politiques. Cela est également considéré comme une opportunité pour la Province : l'innovation à partir de la notion de santé positive et de participation.

Les parties prenantes ont aussi beaucoup évoqué le rôle changeant des citoyens dans la société. La santé positive y répond adéquatement. Les parties prenantes souhaitent aborder la question avec des parties du pays voisin qui y sont également confrontées. Comment réagissent-ils ? Et que peut-on en apprendre en tant qu'organisation ? La transition due au changement dans les structures exige aussi d'autres perspectives, et les parties prenantes estiment que la coopération eurégionale peut jouer un rôle dans ce domaine, certainement dans une région comme le Limbourg.

Les communes sont un acteur significatif dans ce contexte. Non seulement, le domaine social relève légalement de leurs compétences, mais c'est aussi ce qu'on attend d'elles dans la société. Les communes recherchent donc de plus en plus à acquérir des connaissances et des moyens de répondre aux demandes pratiques de leurs citoyens. Certaines communes ont déjà confié des missions de soins à des organisations des régions voisines à l'étranger dans le cadre de la Loi WMO. Ainsi, elles ont déjà fait un pas vers la transfrontalité afin de soutenir au mieux leurs citoyens. D'autre part, les communes, en tout cas dans la partie méridionale de la Province, attendent du GGD qu'il joue un rôle dans ce domaine. Elles attendent du GGD qu'il soit au fait de ce qui se passe dans les régions voisines et, au besoin, qu'il exploite les connaissances qui y sont disponibles.

Globalement, on peut dire que les thèmes liés à la santé positive et à la participation ainsi qu'au marché de l'emploi et des soins de santé bénéficient du plus grand intérêt.

La liste des thèmes que les différentes parties prenantes aimeraient voir traités au niveau eurégional est considérable et peut être répartie en 4 groupes, à savoir :

1. Aspects sociaux :

- Alimentation saine.
- Happy ageing et Euregio pleine de vitalité.
- Aspects liés au style de vie.
- Santé positive.
- Autonomie.
- WMO.
- Politique de la jeunesse à caractère préventif.
- Lutte contre la pauvreté.
- HiAP, liens entre les agendas politiques.
- Renforcement des compétences de santé, apprendre les uns des autres à l'échelle transfrontalière (« health literacy »).
- Cultiver les différences culturelles, l'anti-discrimination et la compréhension mutuelle.
- Nous ne serons pas la première Province de la santé positive aux Pays-Bas sans informer et consulter les provinces voisines.

2. Sujets liés aux soins :

- Hospice, soins palliatifs, questions de morale et d'éthique, euthanasie.
- Parfaire la lutte transfrontalière contre le SARM.
- Dépression et démence.
- Patients limbourgeois se rendant au Klinikum Aachen pour une transplantation du foie (environ 10 fois par an). Cela doit être amélioré sur le plan administratif.
- Approche eurégionale de l'obésité et de la lutte contre les addictions.
- Plus grande nécessité de renforcement mutuel et de complémentarité des hôpitaux au-delà de la frontière plutôt que de concurrence entre eux.

3. Marché de l'emploi :

- Élaborer un plan d'attaque eurégional Infirmiers (résoudre les déficits, les barrières d'assurance sociale, formations communes, abaisser la barrière de la langue).
- Quel est le comportement transfrontalier des personnes éloignées du marché de l'emploi ?
- Faire coopérer les entreprises d'emplois protégés au niveau transfrontalier.
- Le travail transfrontalier requiert des renseignements adéquats (assurances, impôts, retraite, etc.).

4. *Aspects organisationnels :*

- Nécessité de connaître les souhaits/besoins relatifs aux soins transfrontaliers.
- Élargir « Grensinfo-punt » à des thèmes de santé.
- Rendre le PGB également applicable dans les pays voisins.
- Eurégionaliser l'utilisation des applis et e-health.
- Bâtiments sains (environnement intérieur), Cradle to Cradle. Ne peut-on pas s'en charger avec les voisins ?
- Les instituts de la connaissance ont plus d'étudiants étrangers que besoin. Être à l'écoute et attentif à leurs souhaits/besoins.
- Lancer Young European Citizenship à Maastricht.
- Créer un Centre européen de contrôle des maladies dans l'EMR.
- Agir davantage sur la base du contenu. Se lancer simplement au niveau transfrontalier et chercher la meilleure solution.
- Échanger les grandes bases de données au niveau eurégional et les façonner ensemble dans le domaine social, dont la santé positive.
- La santé dans toutes les politiques (HiAP). La coopération eurégionale peut aussi apporter une perspective supplémentaire pour ce thème et permet, selon les parties prenantes, de tirer beaucoup d'enseignement des régions voisines.

5 Coopération eurégionale : 10 régions limitrophes

Dans ce chapitre, nous décrivons dans quelle mesure l'ambition de la Province correspond à l'ambition ou aux activités de mise en œuvre des régions voisines, les régions néerlandaises limitrophes et les voisines à l'étranger.

5.1 Régions néerlandaises voisines

Avec la Province du Brabant septentrional, les contacts existaient déjà.

Dans le domaine de l'innovation et de la technologie en matière de santé, le Brabant septentrional a fait de grands pas au niveau européen. Depuis quelques années, elle coopère de manière intensive avec différentes parties à Bruxelles, ce qui rapporte beaucoup aux parties prenantes de la province, à savoir des subventions, le fait d'être inscrit à l'agenda politique européen et de la visibilité. La province du Brabant septentrional se voit elle-même comme un intermédiaire entre l'Europe et ses parties prenantes, et elle mise fortement sur cet aspect. Elle en récolte d'ailleurs les fruits sur le plan financier et politique. Ainsi, le Brabant septentrional est associé à divers réseaux européens en lien avec le développement industriel (Vanguard Initiative), la créativité et l'innovation (Districts of Creativity) ainsi que le vieillissement en restant actif et en bonne santé (CORAL).

CORAL (Community of Regions for Assisted Living) est un réseau consacré à des thèmes étroitement apparentés à l'Agenda social de la Province du Limbourg. Au sein de CORAL, les besoins et souhaits des personnes âgées et leurs parents aidants sont pris comme point de départ pour AAL (Ambient Assisted Living) et AHA (Active and Healthy Ageing), et sont mis en relation avec les nTIC. Le Brabant septentrional est le co-initiateur de ce réseau qui compte plus de 40 régions d'Europe. CORAL est l'interlocuteur de la Commission européenne, entre autres au sein du Partenariat européen pour un vieillissement actif et en bonne santé. En outre, les membres du réseau CORAL s'attachent à développer et mettre en œuvre divers projets européens. Le Brabant septentrional se présente ainsi sous un jour très favorable à Bruxelles et veille aussi à ce que ses parties prenantes bénéficient des informations et subventions européennes dont elles ont besoin pour continuer d'innover. Tout cela se fait dans l'intérêt des habitants de la province. Pour y parvenir, la province investit des moyens financiers et personnels dans ce réseau CORAL et le lobbying afférent à Bruxelles.

L'ambition de la Province semble rejoindre celle du Brabant septentrional sur le terrain de la coopération européenne. Un partenariat avec le Brabant septentrional ou une adhésion au réseau CORAL semble aller de soi.

Il n'y a pas encore eu d'entretien individuel avec la province de Gueldre dans le cadre de cette exploration. Dans l'entretien avec l'Euregio Rijn Waal, cela a été évoqué secondairement. Un entretien complémentaire pourra avoir lieu avec la Gueldre si cela s'avère souhaitable.

5.2 Régions étrangères voisines

Les entretiens ont eu lieu avec la Flandre, la Province de Liège, les Cantons de l'Est et la région de Cologne.

Flandre

Dans la province du Limbourg belge, des parties prenantes coopèrent depuis des années avec des parties prenantes de la Province. Les parties prenantes du Limbourg belge sont surtout axées sur la partie méridionale de la Province. Jusqu'à 2015, elles étaient toujours soutenues et accompagnées par la province du Limbourg belge. Celle-ci était étroitement associée à toutes les questions liées à la santé eurégionale en apportant son soutien et en facilitant les échanges. Suite aux réformes flamandes de 2015, la province du Limbourg belge n'a plus de compétences pour les questions « liées aux personnes », qui ont été transférées à la Flandre. À l'heure actuelle, on observe attentivement comment la Flandre peut reprendre le rôle du Limbourg belge. Cette restructuration n'a pas d'effet sur la coopération intensive, au niveau de la mise en œuvre, qui peut se poursuivre entre les diverses parties prenantes belges, allemandes et limbourgeoises. Pour l'instant, euPrevent œuvre à stimuler la poursuite de ces partenariats.

Les thèmes significatifs pour les parties prenantes de Flandre correspondent à l'ambition de la Province. Du côté flamand aussi, on a besoin de miser davantage sur les tâches de prévention et de santé publique ainsi que de s'adapter aux changements de la société. Dans ce contexte, on s'attache explicitement à des questions comme :

- « Comment atteindre les groupes cibles vulnérables ? »
- « Comment s'attaquer au surpoids dans une perspective intégrale ? »
- « Qu'en est-il de l'environnement intérieur et des soins de santé ? »
- « Quelles compétences sanitaires doit-on enseigner à nos citoyens ? »

Les questions précitées sont directement ou indirectement liées à la notion de santé positive telle que concrétisée par la Province. Le souhait est aussi de développer davantage la coopération eurégionale, actuellement mise en place via euPrevent, ainsi que Logo Limburg²³.

Les souhaits ci-avant sont soutenus par les pouvoirs publics flamands pour l'instant. C'est ce qu'il ressort des contacts établis avec Machteld Huber, fondateur de la santé positive et dans

²³ Logo Limburg est une association qui opère dans le Limbourg belge en faveur de la promotion de la santé et de la prévention des maladies. « Logo Limburg » est dénommé « Logo » dans ce qui suit.

lesquels il a été spécifiquement question d'étudier une éventuelle mise en œuvre du concept en Flandre.

Regio Köln

La Regio Köln coopère principalement au sein de l'Euregio Meuse-Rhin d'où elle dispose d'une longue tradition de coopération dans le domaine de la participation (à l'emploi) ainsi que de la santé publique et de la prévention. Outre ce partenariat via l'EMR, les parties prenantes souhaitent développer des thèmes potentiels pour la coopération dans la zone frontalière entre le Limbourg et l'Allemagne. On peut penser en l'occurrence à un environnement intérieur sain, à des données comparables et au renforcement des compétences de santé des citoyens. D'autre part, un certain nombre d'autres thèmes fortement apparentés à l'Agenda social de la Province ont également été cités, à savoir marché de l'emploi dans les soins de santé, innovation et économie de la santé, santé en entreprise et prévention dans les écoles.

Cantons de l'Est

Ce n'est qu'après l'achèvement de l'exploration qu'un entretien pourra avoir lieu avec le Ministère de la Communauté germanophone de Belgique. Les parties prenantes associées à euPrevent coopèrent de manière intensive avec des partenaires néerlandais et allemands, surtout dans le domaine des communes favorables aux seniors et dans le cadre des initiatives « Approche des normes sociales », Antibiotic Stewardship. Plusieurs parties prenantes des Cantons de l'Est participent à ces initiatives. D'autre part, les Cantons de l'Est s'attellent à la création d'une variante locale au sur mesure de l'ancien IZOM (« Integrale Zorg op Maat »). IZOM était jusqu'au 1^{er} juillet 2017 un accord entre les assureurs maladie qui permettait aux citoyens des deux provinces du Limbourg (B et NL), de Liège, ainsi que du Brabant septentrional et des régions Bitburg, Daun, Prüm et Aix-la-Chapelle de bénéficier d'un accès direct aux prestataires de soins en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Province de Liège

La Province de Liège a clairement indiqué qu'en raison d'une réorganisation de l'intégralité de la structure des pouvoirs publics, et en particulier de la partie relevant des soins de santé, elle ne pourrait pas s'engager dans de nouveaux partenariats d'ici à la fin 2019. Cela signifie qu'elle étudiera d'ici là quand pourra venir le moment opportun de reprendre la coopération avec la Province. Liège pourra alors, si elle le souhaite, contacter la Province ou euPrevent. Siégeant à

la direction d'euPrevent, la Province de Liège restera au fait de l'état d'avancement au sein de l'EMR.

Les thèmes importants pour Liège se situent dans le domaine de la santé mentale et s'orientent en outre sur des thèmes spécifiques dont le groupe cible est la jeunesse.

La Province de Liège a clairement assuré que la coopération eurégionale, euPrevent et le thème des soins de santé lui étaient très chers. Il est donc fort probable qu'elle puisse reprendre ces activités à partir de 2019.

Les tendances et ambitions des régions limitrophes correspondent fortement aux ambitions de la Province. Plusieurs accords ont été passés avec des partenaires voisins dans le but d'examiner de plus près les opportunités sur le plan du contenu.

6 Coopération eurégionale : Euregios

La Province se demande si les Euregios opérant le Limbourg peuvent contribuer par leur vision et leur rôle actuel/futur à son ambition d'associer l'Agenda social, et en particulier la participation et la santé positive, à la coopération eurégionale et européenne.

Pour en savoir plus, des entretiens d'exploration ont été menés avec toutes les Euregios actives dans la Province.

Trois Euregios opèrent dans le Limbourg, à savoir :

1. l'Euregio Rijn-Waal²⁴
2. l'Euregio Rijn-Maas Noord²⁵
3. l'Euregio Meuse-Rhin²⁶

Nous décrivons dans quelle mesure les ambitions de la Province sont reprises dans les plans stratégiques de ces différentes Euregios.

6.1 Euregio Rijn-Waal

Dans l'ERW, il existe une longue tradition de coopération eurégionale dans le domaine des soins de santé. Divers projets ont été réalisés dans le cadre des différents programmes INTERREG. Ils étaient généralement liés aux soins hospitaliers et à des thèmes concernant l'assurance. Par ailleurs, il y a eu des projets entre des organisations de patients en Gueldre et en Allemagne. L'un des résultats connus d'un projet Interreg de l'ERW était le site Internet www.euregiogezondheidsportaal.nl qui existe encore officiellement, même si le lien n'est plus actif.

Dans sa stratégie 2020, l'ERW place le développement économique durable de l'Euregio au centre des préoccupations. À partir de ce développement, on s'intéresse à la coopération eurégionale, aux soins de santé et aux sciences de la vie. Les points communs existant entre la stratégie 2020 de l'ERW et l'ambition de la Province se situent principalement sur le terrain du marché de l'emploi, de la formation professionnelle et des soins de santé curatifs. Concernant ce dernier thème, l'ERW connaît un forum eurégional « Euregionaal Forum Grensoverschrijdende

²⁴ ci-après : « ERW »

²⁵ ci-après : « ERMN »

²⁶ ci-après : « EMR »

Gezondheidszorg ». Y sont représentés des hôpitaux, centres de soins, assureurs maladie ainsi que des organisations de patients et de médecins.

La santé publique et/ou la prévention ne sont pas spécifiquement cités dans cette stratégie 2020.

Dans le cadre d'Interreg VA, l'ERW a introduit un important projet axé sur les développements économique et technologique : « Zorg Verbindt ». La stratégie sous-jacente à ce projet est de « relier les soins et la technologie pour que les soins parviennent plus rapidement, mieux et au plus près des patients ». Depuis l'émergence des smartphones et applications, les soins à distance sont devenus possibles. Les diverses innovations soutiennent la croissance économique régionale et créent de nouveaux emplois. « Les Euregios en tant que laboratoires du secteur économique des soins »²⁷ est un projet auquel participe aussi l'ERMN de manière officielle. Celui-ci va se poursuivre jusqu'en 2020. La Province y est également associée pour le cofinancement.

Tant l'ERW que l'ERMN participent à un projet majeur tout le long de la frontière germano-néerlandaise, EMR mise à part. Il s'agit d'un projet innovant autour de la lutte contre les maladies infectieuses, baptisé « Health-I-Care ». Les participants sont principalement des PME, hôpitaux et universités. Il est axé sur le développement de toutes sortes de produits et technologies innovants pour protéger la population contre les infections et pour lutter contre la résistance aux antibiotiques. Le groupe cible du projet est constitué par les professionnels.

L'ERW n'a pas de structure, en-dehors de l'ERW elle-même, qui se consacre à la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé publique.

6.2 Euregio rijn-maas-noord

Par rapport à l'Agenda social, l'ERMN s'oriente surtout sur le marché de l'emploi et l'enseignement, l'une de ses cinq priorités. Les soins de santé et en particulier la santé positive en tant que telle ne figurent pas dans son plan stratégique. Par contre, il est brièvement fait mention du fait que l'ERMN entend poursuivre les anciennes initiatives qui fonctionnaient bien dans le domaine notamment de l'harmonisation et de la coordination au sein des soins de santé.

L'ERMN a clairement indiqué qu'elle est disposée à se pencher plus avant sur le thème de la participation (à l'emploi) et la santé positives. Elle souhaite établir si ses parties prenantes veulent s'y investir. Les entretiens d'exploration menées avec des communes de l'ERMN révèlent également qu'elles verraient bien l'ERMN revêtir un rôle plus clairement défini en ce qui concerne la santé positive. Cela contribue à la décision de ces communes de participer à un

²⁷ <http://www.euregio.org/action/projects/item/116/zorg-verbindt/>

projet d'EMR euPrevent sur les communes favorables aux seniors « Senior Vriendelijke Gemeente ».

Étant donné que l'ERMN n'a aucune expérience dans les thèmes liés à la santé publique et à la santé positive, il a d'ores et déjà été convenu avec elle que l'on procéderait en coopération avec la Province et euPrevent. EuPrevent connaît plusieurs parties prenantes de l'ERMN en raison de leur participation à divers projets :

- « euPrevent Senior Vriendelijke Gemeente » : communes Venlo, Venray, Weert, Mook, Beesel et Roermond ;
- « Euregionale jongerenonderzoeken 2013 » : Kreis Vierssen et GGD Noord Limburg ;
- « euPrevent Overgewicht » : GGD Noord Limburg ;
- « Risicogedrag Adolescenten » : GGD Noord Limburg.

6.3 Euregio Meuse-Rhin

Dans sa stratégie EMR2020, l'EMR a expressément repris les thèmes figurant dans l'Agenda social de la Province, non seulement dans le domaine du marché de l'emploi et de la formation, mais aussi dans celui des soins de santé. Elle applique une stratégie en dix points qui est entièrement axée sur la santé dans l'EMR. Cette stratégie décrit des thèmes comme les soins curatifs, la prévention et la santé publique. Le Groupe de travail stratégique Santé de l'EMR, au sein duquel siège aussi la Province, surveille cette stratégie et s'efforce de la réaliser avec ses parties prenantes. Le thème de la santé positive de Machteld Huber est lui inscrit à l'ordre du jour du Groupe de travail stratégique en tant que thème à traiter par l'EMR dans les prochaines années. Les hôpitaux et les assureurs se chargent des thèmes liés aux soins curatifs. Les thèmes directement et indirectement liés à la prévention et à la santé publique sont eux confiés à la Stichting euPrevent |EMR. L'EMR coopère étroitement avec cette fondation indépendante qu'elle a reprise en tant que réseau dans son plan stratégique.

6.4 euPrevent | EMR

Les parties prenantes de l'EMR principalement axées sur la santé (publique) ont pris en 2010 l'initiative de créer une fondation (« Stichting »), euPrevent|EMR, pour les besoins de la coopération eurégionale. Cette fondation se consacre à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans l'Euregio Meuse-Rhin, et ce en particulier dans l'optique de la santé publique et de la prévention. Au sein de l'EMR, EuPrevent est l'interlocuteur en matière de santé publique et préventive eurégionale.

En raison de la coopération avec la Province et des résultats intermédiaires de l'exploration, le Comité directeur d'euPrevent a décidé d'adopter officiellement la santé positive et la HiAP en tant que cadres. Ces deux thèmes s'inscrivent parfaitement dans l'objectif de la fondation et de

ses partenaires dans l'EMR. D'autre part, euPrevent s'attache depuis 2010 à aborder dans un contexte eurégional les thèmes qui sont également repris dans la politique de la Province. Le cadre de la santé positive avec la HiAP constitue pour euPrevent une référence pour ses activités. En l'occurrence, elle opère en étroite concertation avec, entre autres, la Province, Zweckverband Aachen, la Flandre, les Cantons de l'Est, la Wallonie et l'EMR.

La force d'euPrevent réside dans le fait qu'elle est régie par le contenu et donc qu'elle se penche sur des thèmes qui constituent aussi les fers de lance de plusieurs partenaires de l'EMR. Au sein des cadres légal, structurel, organisationnel et financier, des activités et initiatives sont déployées conjointement par les partenaires pour réaliser les objectifs. À cette fin, les partenaires se sont unis dans ce que l'on appelle des lignes de programmation dont des thèmes sont extraits. Le contenu est en l'occurrence déterminant.

En outre, euPrevent s'est engagée pour tous ses projets à tenir compte de ce qui suit :

- Participation des citoyens. Dans tous les projets d'euPrevent, des organisations citoyennes ou de patients sont associées en tant que partenaire officiel. Quand cela n'est pas possible, un budget substantiel est affecté au recrutement de ces groupes.
- Sciences. Tous les projets doivent être directement ou indirectement liés aux sciences. Il peut s'agir d'un cadre de l'OMS par exemple, d'une étude qualitative ou quantitative, d'une méthode ou d'un étudiant en doctorat.
- Formation. Tous les projets d'euPrevent comprennent un élément de formation, soit de citoyens soit de professionnels.

7 Coopération eurégionale : UE et international

Dans ce chapitre, nous décrivons dans quelle mesure la coopération avec des partenaires internationaux et européens peut profiter aux ambitions de la Province. Dans ce contexte, nous avons étudié le rôle de l'OMS et de l'UE.

L'OMS joue un rôle important en posant les cadres internationaux dans le domaine de la santé publique dans le monde. Ces cadres internationaux pour la santé publique déterminent en partie les cadres politiques définis au niveau national par les pouvoirs publics et se répercutent aux niveaux régional et communal. L'UE a elle aussi défini plusieurs priorités sur lesquelles elle attire l'attention des pays membres. Ces priorités ont souvent un lien avec des thèmes relevant de l'Agenda social de la Province. On peut citer en l'occurrence la lutte contre la pauvreté, l'emploi et la formation. À ce égard, la Province peut servir d'exemple tant pour l'OMS que pour l'UE. Non seulement du point de vue limbourgeois, mais précisément aussi en combinaison avec l'ambition eurégionale. Un exemple pratique en est la coopération au sein de l'EMR dans le domaine des communes favorables aux seniors. Ce projet utilise le cadre d'orientation de l'OMS intitulé « Vieillir en restant actif » et traduit les opportunités offertes à treize communes et leurs parties prenantes. C'est justement en recherchant une correspondance avec ces organisations que l'on peut montrer que la Province est en mesure de transposer des théories abstraites et cadres de référence en situations pratiques utiles dans le Limbourg. Tant l'OMS que l'UE sont toujours activement à la recherche de tels exemples de réussite car ils illustrent ce qui se fait au niveau régional. Par ailleurs, la santé positive selon Machteld Huber est un nouveau concept potentiel qui pourrait être accueilli à bras ouverts par l'OMS.

Pendant des années, les parties prenantes du Limbourg, la Province et l'EMR ont été bien visibles de l'UE et ses partenaires comme le CdR, la DG Santé, la DG Région et l'ARFE. Ces dernières années, le Limbourg et l'EMR ont été rattrapés par des success stories d'autres régions d'Europe, notamment dans le domaine de la coopération eurégionale. Au cours des dix dernières années, l'EMR, la Province, mais aussi les parties prenantes du Limbourg ont perdu en visibilité à Bruxelles. Le moment est venu de mettre à nouveau en avant ce à quoi les parties prenantes ont travaillé dans le cadre de la prévention sanitaire, de la santé publique et de la coopération eurégionale. La force réside dans le choix opéré pour l'approche innovante, en ne considérant plus uniquement les soins curatifs et la coopération eurégionale, mais en portant son regard sur la santé publique, la prévention et la coopération eurégionale. C'est encore une fois une nouveauté en Europe. Toutefois, cette nouveauté n'est pas encore suffisamment connue par l'UE et ses partenaires, notamment parce que la promotion des meilleures pratiques dans le domaine de la santé publique et de la prévention n'a pas bénéficié de beaucoup d'attention ces dernières années dans la région. De nombreux exemples montrent qu'il est utile de bien se présenter en tant que région au sein de l'UE et de ses institutions. Une meilleure promotion

apporterait au sein de l'UE et ses partenaires plus de visibilité pour la Province et donc la perspective d'un meilleur accès à des moyens financiers et de plus d'influence sur les prises de décisions. La province du Brabant septentrional a démontré qu'un lobbying intensif à Bruxelles lui a permis d'obtenir plus de moyens financiers et d'être consultée par l'UE. D'autres régions (Vénétie, Basse-Autriche) ont également obtenu du succès de cette manière.

D'autre part, la réglementation européenne donne l'impression de garantir l'égalité des droits et chances de tous les citoyens. C'est exact dans les cas où les gens séjournent de manière occasionnelle à l'étranger, mais pour les habitants d'une région frontalière qui traversent la frontière fréquemment, cela ne fonctionne pas. Pour cela, il faut disposer d'une véritable approche à triple ou quadruple-hélice : citoyens, professionnels, pouvoirs publics, entreprises. Les régions pilotes d'Europe (Irlande, Émilie-Romagne) témoignent d'un fort engagement des pouvoirs publics et stimulent expressément cette approche intégrée.